

ACTUALITÉS p.1

DOSSIER p.2
L'ENTRETIEN DES LANDES
ET DES PRAIRIESLA PAROLE À p.3
LAURENT CARROU : Réseau de
transport d'électricitéZOOM SUR p.4
LA CISTUDE D'EUROPE

DOTATION « NATURA 2000 » POUR LES COMMUNES

L'Etat s'engage un peu plus dans la politique européenne de préservation de la biodiversité ! Une dotation, créée par la loi de finances pour 2019, est versée aux communes situées en site Natura 2000. Elle vise à compenser les charges liées à la protection de la biodiversité pour les communes dont une grande partie de la superficie est concernée par ce zonage et qui remplissent par ailleurs des conditions de population et de niveau de richesse. En 2019, cette nouvelle dotation a été versée à 1 118 communes. Le secteur Sologne est particulièrement concerné !

La liste des collectivités est disponible sur le site internet : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/dotation-natura-2000-0>

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET ANIMATION D'UN NOUVEAU SITE NATURA 2000

Le 21 juin dernier, sous la présidence de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs (CCSE), les membres du comité de pilotage ont pris connaissance du bilan de la période 2016-2018. La CCSE s'est engagée pour la prochaine période 2019-2022 et a souhaité prendre en charge l'animation sur le site Natura 2000 de la Sologne des étangs. Une réflexion multi-partenariale sera menée pour inciter les propriétaires à maintenir l'exploitation des prairies dans la perspective d'une valorisation par la brebis solognote. Retrouvez le compte-rendu intégral de la réunion sur le site : <http://sologne.n2000.fr>

ETUDE SUR LA LOUTRE D'EUROPE EN SOLOGNE

En partenariat avec le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de nombreux acteurs du Beuvron et de Natura 2000, Sologne Nature Environnement mène un projet d'amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et sur les mesures de gestions conservatoires.

Ainsi, dès cet hiver, des prospections à la recherche d'indices de présences de l'animal seront réalisées. La dangerosité des ponts pour la Loutre sera également évaluée et des aménagements pourront être réalisés pour améliorer la circulation des espèces semi-aquatiques.

La lettre

Natura 2000 SOLOGNE

N°15 Décembre 2019

Edito par Mme Elisabeth GUYOT

La formation des générations futures est un élément incontournable de la prise en compte de la nature au sein de la société.

Les Maisons Familiales Rurales, établissements d'enseignement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, sont des associations à but non lucratif administrées par des professionnels des secteurs formés et des parents d'élèves. Elles participent activement à la sensibilisation des jeunes sur l'environnement.

Ainsi, la Maison Familiale Rurale de Chaingy (45) forme les jeunes sur des parcours tels que le BAC professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » (GMNF) ou la seconde professionnelle d'orientation « Nature Jardin Paysage Forêt » et le CAPA « Jardinier Paysagiste ».

Acteur du territoire dans le domaine de la formation, nous avons su développer des partenariats avec les professionnels du secteur de l'environnement. Ainsi, grâce à notre implantation locale, nous menons des projets en collaboration avec des organismes tels que la Fédération des chasseurs du Loiret, le Conservatoire des Espaces Naturels Centre Val de Loire ou encore certaines collectivités territoriales telles que la Communauté de Communes des Terres de Val de Loire, les communes du Bardon, de Meung-sur-loire ou d'Ingré et depuis peu avec Natura 2000 Sologne.

L'animateur Sologne travaille sur un grand territoire situé à deux pas de la MFR de

Chaingy. Il a souhaité nous rencontrer pour faire un lien avec notre structure à la fois pour sensibiliser les futurs professionnels sur la politique Natura 2000 mais surtout pour présenter concrètement l'action de préservation de la biodiversité avec les acteurs solognots.

Nous avons donc signé une convention pour 3 ans nous permettant d'organiser chaque année un séjour thématique « Natura 2000 Sologne » avec notre classe de Terminale BAC PRO GMNF. Ce voyage est une opportunité de rencontrer les acteurs du territoire (collectivité, agriculteur, chasseur, propriétaire privé et public...), de contextualiser les différentes problématiques sur la gestion de la Sologne, et de participer à la restauration de milieux naturels patrimoniaux.

La pédagogie des MFR souhaite s'inscrire dans un projet global de territoire. La sauvegarde de la Sologne, au travers de Natura 2000, rentre clairement dans nos perspectives éducatives !

Mme Elisabeth Guyot,
Présidente de la Maison Familiale
Rurale de Chaingy



L'entretien des landes et des prairies



ÉVOLUTION GLOBALE EN SOLOGNE :

Les deux principaux milieux naturels non boisés, et patrimoniaux, présents sur la Sologne sont les landes et les prairies. Au fil des années, l'évolution des pratiques rurales, et notamment la disparition progressive des activités agricoles telles que la fauche et le pastoralisme, a favorisé une colonisation par la végétation ligneuse avec une conséquence sur les paysages mais également sur la biodiversité. Quelles sont les pratiques d'entretien encore présentes sur le territoire ?



Comparaison entre l'absence de gestion et le pâturage

Fauche / Gyrobroyage / Pâturage : Avantages et inconvénients

La fauche traditionnelle a maintenu des prairies permanentes sur les sols pauvres de Sologne qui ont la particularité de contenir une flore riche et diversifiée. L'avantage de cette pratique est de maintenir un étagement de la végétation favorable à une flore variée et d'exporter la matière organique évitant ainsi un enrichissement du sol qui serait préjudiciable à la diversité végétale. Par contre, elle nécessite d'être équipée d'un matériel agricole conséquent et de réaliser de nombreux passages de tracteurs.

Le gyrobroyage possède plusieurs avantages grâce sa facilité de mise en œuvre. Il ne nécessite pas la présence d'une filière agricole en place, il peut être réalisé durant n'importe quelle période de l'année et sur tous types d'habitats naturels. L'inconvénient majeur d'un point de vue écologique est la fabrication d'un « mulch » qui étouffe la végétation et enrichit le sol en azote avec une banalisation progressive de la flore.

Le pâturage « extensif » était historiquement très présent en Sologne sur les landes et les prairies. Il existe même une race rustique locale de brebis « Solognote ». La méthode de « **pâturage tournant dynamique** » semble apporter de nombreux atouts pour la production de biomasse végétale et pour la biodiversité.

La technique consiste à diviser un terrain en de nombreuses petites sections et à effectuer une rotation sur chacune d'elles avec une pression de pâturage importante sur un temps très court (de 1 à 5 jours en fonction de la flore et de son stade développement). Les animaux mangent la végétation de manière homogène. Ce type de gestion limite les refus de pâturage et se rapproche des **avantages écologiques** d'une gestion par fauche tout en maintenant une bonne **production fourragère**.



Avant pâturage

Cette initiative locale n'est pas le seul exemple promoteur de la Sologne. Le projet d'AOP promouvant la race solognote et le développement de l'agriculture de conservation sont également des opportunités qui pourraient permettre de préserver les landes et les prairies Natura 2000 de Sologne !



Après pâturage

Exemple des prairies de Pierrefitte-sur-Sauldre

Sur la propriété communale « la Grande Prairie » de Pierrefitte-sur-Sauldre, des prairies Natura 2000 ont été identifiées et caractérisées par le Conservatoire Botanique en 2010.

Le classement en Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental montre tout l'enjeu biologique et sociétal de ce site. Historiquement, les fauches régulières sans apport azoté important ont permis le maintien d'un cortège végétal exceptionnel. Malheureusement, les difficultés que connaît actuellement l'agriculture extensive, associées au retournement des prairies par les sangliers, ont contraint la commune à trouver une autre solution.

En 2019, grâce au pâturage par un troupeau de **brebis solognotes** de l'entreprise « Sologne Moutonnes Services », l'entretien des prairies a pu être réalisé sur le site tout en favorisant un fort lien social avec les habitants et les visiteurs du site.

*Christophe Bach,
Animateur Natura 2000 Sologne*



... LAURENT CARROU, RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ



Responsable Maintenance du Réseau RTE sur la région Centre-Val de Loire, Laurent ne ménage pas ses efforts pour assurer, grâce à ses équipes de terrain, l'entretien et la sécurité des lignes aériennes (63 000 à 400 000 volts), tout en tenant compte de la réglementation et de la politique environnementale de RTE. En ce sens, la collaboration avec la politique Natura 2000 lui semble essentielle.



Lande sèche à bruyères d'intérêt européen sous une ligne RTE

Que représente Natura 2000 pour RTE ?

La Sologne est un grand territoire d'intérêt pour la biodiversité et un réseau important de lignes à haute tension la traverse. Nous sommes donc en « première ligne » pour participer à cette politique européenne sachant que, par exemple, RTE a environ 15 000 km de lignes électriques qui traversent les espaces naturels protégés, en France.

Le grand public reste très vigilant vis-à-vis de la protection de l'environnement, lors de l'intervention des équipes de RTE pour la maintenance de ses ouvrages. Comment répondez-vous à leurs préoccupations ?

Nous sommes très engagés sur ce volet. Il faut savoir que depuis 2008, la préservation des milieux naturels et de la biodiversité constitue le premier axe de notre politique environnementale et des programmes d'actions issus de notre Système de Management de l'Environnement (SME). Les signatures en mai et juin 2011 de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), renouvelée en 2017, et de la Charte du Club Infrastructures Linéaires et Biodiversité (CILB) ont été l'occasion de réaffirmer cet engagement à l'externe. L'engagement de RTE a d'ailleurs à nouveau été reconnu SNB en mars 2017.

Les nombreux partenariats mis en place, au niveau national, avec la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF), les Réserves Naturelles de France (RNF) témoignent de notre engagement. Nous sommes également actifs au niveau local avec, par exemple, une convention de partenariat avec Loiret Nature Environnement sur le site de la « pointe de Courpain »

de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin. Nous devons cependant poursuivre la sensibilisation des tiers au risque électrique, car ceux-ci ne se rendent pas forcément compte du danger qui peut être occasionné par une végétation non maîtrisée à proximité de lignes électriques.

En quoi consistent vos interventions pour l'entretien des lignes électriques aériennes ?

Rappelons que notre mission essentielle est d'assurer la continuité du service d'alimentation électrique tout en garantissant la sécurité des personnes. Nos interventions de maintenance ont pour but de remplir cette mission de service public. Elles sont réalisées conformément aux conventions de servitude établis lors de la construction de nos lignes. Pour information, en 2019 nous aurons dépensé environ 1,9 millions d'euros pour des travaux de gyrobroyage, d'élagage et d'abatage.

Quelle collaboration avez-vous mis en place avec l'animateur Natura 2000 ?

Chaque année depuis 2017, lors de la planification de nos interventions sur les différentes portées nous informons l'animateur Natura 2000 de l'ensemble du projet. Grâce à ces informations, il peut confronter le projet avec sa connaissance du territoire et nous fournir des préconisations spécifiques sur les interventions en fonction des enjeux concernant les milieux naturels et les espèces présentes.

Concrètement, quelles mesures mettez-vous en place pour tenir compte de Natura 2000 ?

Nous mettons en œuvre différentes mesures : évitement des périodes de reproduction dans les zones à forts enjeux ; interventions dans des périodes adaptées en fonction du type de milieux ou d'espèces ; etc. L'augmentation de la vigilance de nos prestataires vis-à-vis des habitats des espèces protégées inventoriés fait partie aussi des gros gains de notre collaboration.

Pourriez-vous nous citer une action majeure que vous avez favorisée pour un habitat ou une espèce d'intérêt européen ?

L'action phare sur notre territoire est le projet « Objectif Balbuz@rd » en partenariat avec l'ONF, Loiret Nature Environnement et Le Muséum

d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE). C'est un projet de conservation d'envergure qui permet notamment de suivre la nidification de cette espèce grâce à des caméras installées en continue sur trois sites dont deux sont situés au sein du site Natura 2000 Sologne. <http://www.objectifbalbuzard.com/>

Quelle est votre analyse sur l'intérêt des lignes RTE en Sologne ?

Le réseau RTE en Sologne présente plusieurs avantages pour la nature. Il assure, par exemple, un maintien de « zones ouvertes », qui sont un réel atout pour la biodiversité. Par ailleurs, grâce à son importante présence en Sologne, ce réseau est une opportunité formidable pour mener plein de projets favorables à l'environnement. Par exemple, RTE travaille actuellement au développement d'un projet européen LIFE* pour améliorer l'état de la biodiversité sous ses lignes à haute tension et nous avons ciblé, avec l'aide de l'animateur Natura 2000, des chantiers écologiques à mettre en place chez certains propriétaires solognots.



Balbuzard pêcheur sur pylone (Source RTE)

Merci à Laurent Carrou.

**Programme de la Commission européenne dédié au soutien des projets dans les domaines de l'environnement et du climat.*

La Cistude D'Europe



DESCRIPTION DE L'ESPÈCE :

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est une tortue d'eau douce avec une carapace noire olive, sur le dessus, et un « plastron » jaune pâle à brun, sur le dessous. L'ensemble de la peau de l'animal est noir ponctué de petites tâches jaunes. Cette tortue est principalement carnivore et charognarde. Elle mange des insectes aquatiques, des petits poissons, des mollusques, des crustacés mais également des poissons morts. Espèce d'intérêt européen, elle figure également parmi les espèces « quasi-menacées » de la liste rouge régionale des reptiles depuis 2012.



Cistude d'Europe (© Roubalay)

Habitats naturels et mesures de gestion

Plus qu'un simple plan d'eau, la Cistude d'Europe recherche une diversité d'écosystèmes associée aux étangs, mares ou cours d'eau, avec une présence de zones terrestres favorables à la ponte et aux déplacements.



Ponte prédatée

Durant l'hiver, il lui faut un **habitat d'hivernation** sous l'eau contenant une part importante de vase et de racines afin de trouver une température stable. Les saulaies, les roselières, les jonchaies remplissent ces critères et sont liées aux queues d'étangs.

Le printemps et l'été sont les périodes où la Cistude doit trouver des **habitats de croissance** lui permettant d'obtenir une ressource alimentaire suffisante et de réguler sa température corporelle afin de favoriser son développement. Elle recherche donc des milieux aquatiques contenant une végétation dense qui favorise la présence de poissons et d'invertébrés, et également une végétation dressée mais plate en son sommet pour lui permettre de sortir de l'eau et de s'exposer au soleil. Les touradons de carex, les touffes de juncs, les branches de saules et les arbres morts dans l'eau sont des supports d'insolation idéals.

Durant la période estivale, les femelles recherchent des **habitats de ponte** très spécifiques et qui sont situés en dehors de la zone d'eau. Elles ont besoin de milieux ouverts non inondables avec une faible proportion de végétation. Le sol doit être meuble et sableux pour faciliter le creusement par les femelles. Ces zones peuvent se trouver en prairies et pelouses mais également au sein de zones cultivées.

Populations en Sologne

En région Centre-Val de Loire, la Brenne est le foyer de cette tortue et la Sologne représente la limite nord de son aire de répartition. Actuellement une seule population reproductrice est connue et suivie sur la commune de la Ferté-Imbault. Sur les 10 dernières années, d'autres observations ont eu lieu sur des communes solognotes (Châtres-sur-Cher, Salbris, Souesmes, Marcilly-en-Villette). Mais il est possible que d'autres étangs solognots lui soient encore favorables.

Les informations issues des suivis récents réalisés par Sologne Nature Environnement laissent entendre que les

populations sont vieillissantes. Il semble que les jeunes n'arrivent pas à prendre la relève des anciens. Comme toujours, les raisons sont multiples et difficiles à cerner. Il est probable que la perturbation des sites de pontes à cause d'une modification des écosystèmes aux abords des étangs (abandon des prairies, installation de fourrés...), et d'une prédation accrue par les mammifères (blaireau, renard, martre, sanglier...) sur les œufs, semble entraîner un impact fort sur la régénération des populations.

Exemple d'un suivi en Sologne

Grâce à la bonne volonté d'un propriétaire privé, Sologne Nature Environnement peut suivre, depuis 2011, une population de Cistude d'Europe. Plusieurs campagnes d'inventaires scientifiques ont été menées sur un même étang. Durant ces campagnes, des pièges (nasses et verveux) sont posés afin de capturer des cistudes, les identifier en les marquant, et mesurer leur paramètres biologiques (taille, poids...). Avec cette technique, la population a pu être estimée à une cinquantaine d'individus. En 2018, certaines femelles gravides ont également été équipées d'émetteurs radios et localisées par télémétrie. Cette technique a permis d'identifier une station de ponte, utilisée par de nombreuses tortues et fortement prédatée. Afin de préserver ce site d'intérêt majeur pour l'espèce, un contrat Natura 2000 sera mis en place. Il permettra, grâce aux financements et à l'appui technique auxquels il ouvre droit, l'installation de mesures de protection, autour de la zone, pour limiter la prédation des mammifères.



Piège à Cistudes

Site Web <http://sologne.n2000.fr>

CONTACT :

Christophe Bach
Chargé de mission
Natura 2000 Sologne
CRPF Ile-de-France /
Centre-Val-de-Loire
Christophe.bach@crpf.fr
Tél : 02 38 53 65 10

Publié par :

Le centre régional de la propriété forestière
d'Ile-de-France et du Centre Val de Loire
43, rue du Boeuf St-Paterne
45000 ORLÉANS
Tél : 02.38.53.07.91
www.ifc.cnpf.fr

Directeur de publication : E. de Magnitot

Rédaction : Christophe Bach

ISSN : 2112-7883

Dépôt légal : Décembre 2019

Cette revue vous a été adressée sur la base des informations cadastrales détenues par le CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du CRPF en indiquant vos coordonnées.

Imprimé sur :

papier PEFC par l'Imprimerie Rochelaise
Rue du pont des Salines - BP 197
17006 LA ROCHELLE cedex 1

